

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

PROJET PARTICULIER PP-027

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2016, le conseil d'arrondissement a adopté, en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, une résolution sur le projet particulier suivant :

Projet particulier de construction afin d'autoriser la réfection de la façade avant, le réaménagement du site et l'ajout d'usages autorisés sur le lot 1 669 056 du cadastre du Québec situé du côté sud du boulevard Henri Bourassa, entre le boulevard Lacordaire et le boulevard Rolland, en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement. (PP-027)

Cette résolution est déposée au bureau de la secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord,
ce 13 décembre 2016.

La secrétaire d'arrondissement,
Marie Marthe Papineau, avocate